

Votants : 89
Convocation du Conseil de Communauté :
le 5 avril 2013
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 16 avril 2013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 15 avril 2013

FINANCES– REFINANCEMENT DE L'EMPRUNT N° 00273001892G CREDIT FONCIER DE FRANCE

Titulaires présents :

Geneviève GAILLARD, Thierry DEVAUTOUR, Serge MORIN, Alain PARROT, Jacques BROSSARD, Joël MISBERT, René MATHE, Joël BOURCHENIN, Michel SIMON, Dominique VALLEE, Gérard LABORDERIE, Jean-Luc MORISSET, Jacques MORISSET, Sylvie DEBOEUF, Jean-Michel TEXIER, Christian BREMAUD, Rabah LAICHOIR, Nicole DAVID, Gilbert GOLAZ, Bernard ADAM, Maryvonne ARDOUIN, Jérôme BALOGÉ, Blanche BAMANA, Chantal BARRE, Alain BAUDIN, Pilar BAUDIN, Elisabeth BEAUVAIS, Georges BERDOLET, Anthony BONNIN, Jean-Pierre BOUTHILLIER, Amaury BREUILLE, Michèle COURT, Annie COUTUREAU, Patrick DELAUNAY, Gwénaëlle FILLION-MIGNARD, Jean-Pierre GAILLARD, Michel GENDREAU, Nicole GRAVAT, Jacques GUILLOTEAU, Nicole IZORE, Guillaume JUIN, Patrice LAPLACE, Eliane LE MAITRE, Jacqueline LEFEBVRE, Gaëlle MANGIN, Nicolas MARJAULT, Germain MEHL, Alain MEMIN, Josiane METAYER, Franck MICHEL, Michel PAILLEY, Christiane PINEAU, Alain PIVETEAU, Christophe POIRIER, Magdeleine PRADERE, Bernard RAIMOND, Philippe REY, Sylvette RIMBAUD, Monique SAGOT, Alain SAUVIAC, Nathalie SEGUIN, Jean-Louis SIMON, Jean-Claude SUREAU, Françoise TALBOT, Jacques TAPIN, Marc THEBAULT, Denis THOMMEROT, Hüseyin YILDIZ, Gérard ZABATTA

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Pascal DUFORESTEL à Geneviève GAILLARD, Elisabeth MAILLARD à Joël MISBERT, Jean-Luc CLISSON à Sylvie DEBOEUF, Brigitte COMPETISSA à Philippe REY, Bernard JOURDAIN à Amaury BREUILLE, Marie-Christelle BOUCHERY à Jacques MORISSET, Julie BIRET à Nathalie SEGUIN, Dominique BOUTIN-GARCIA à Michel GENDREAU, Alain CHAUFFIER à Gilbert GOLAZ, Elsie COLAS à Alain BAUDIN, Didier DAVID à Alain PARROT, Annick DEFAYE à Josiane METAYER, Christian GRELIER à Bernard ADAM, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne LABBE à Jean-Louis SIMON, Virginie LEONARD à Nicole GRAVAT, Aurélien MANSART à Gérard ZABATTA, Rose-Marie NIETO à Marc THEBAULT, Claire RICHECOEUR à Georges BERDOLET, Pierre RIGAUDEAU à Jean-Luc MORISSET

Titulaires absents suppléés :

Anita JAGOUEX par Michèle COURT, Francis THIBAUDAULT par Anthony BONNIN

Titulaires absents :

Robert GOUSSEAU, Jacky AUBINEAU, Patrick BERNACCHI, Emmanuel GROLLEAU, Danielle NICORA, Delphine PAGE, Frédéric PASTOR

Titulaires absents excusés :

Stéphane PIERRON, Pascal DUFORESTEL, Elisabeth MAILLARD, Jean-Jacques GUILLET, Gilbert BARANGER, Jean-Luc CLISSON, Brigitte COMPETISSA, Bernard JOURDAIN, Marie-Christelle BOUCHERY, Olivier MARIE, Gérard GIBALT, Julie BIRET, Dominique BOUTIN-GARCIA, Alain CHAUFFIER, Elsie COLAS, Didier DAVID, Annick DEFAYE, Francis DUPONT, Christian GRELIER, Véronique HENIN-FERRER, Anne LABBE, Virginie LEONARD, Aurélien MANSART, Rose-Marie NIETO, Claire RICHECOEUR, Pierre RIGAUDEAU

Président de séance : Geneviève GAILLARD

Secrétaire de séance : Gaëlle MANGIN

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE NIORT

CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 15 AVRIL 2013

FINANCES – REFINANCEMENT DE L'EMPRUNT N° 0027300189 2G CREDIT FONCIER DE FRANCE

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par le Bureau,

Sur Proposition de la Présidente,

Vu la délibération du 2 juillet 2012 par laquelle le Conseil de Communauté a délégué à la Présidente la négociation avec les prêteurs, la signature des contrats de prêt et l'a autorisé à procéder aux refinancements d'emprunts, à signer les pièces afférents à ces opérations,

Vu la délibération du 17 décembre 2012 par laquelle le Conseil de Communauté a délégué à la Présidente la négociation avec les prêteurs et la signature des contrats de prêt pour l'année 2013,

Vu les crédits ouverts au budget Assainissement 2013,

Vu les dispositions du contrat de prêt du Crédit Foncier de France n° 00273001892G, contracté en 2007 sur une durée de 30 ans pour financer le budget Assainissement, portant sur un taux fixe de 3.84% jusqu'en 2015 puis allant sur une formule structurée basée sur le taux de change euro/franc suisse sur la durée résiduelle de 2016 à 2037,

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 4 juin 2012 approuvant l'engagement d'une action en justice contre le Crédit Foncier de France fondée sur la détermination d'une formule de taux d'intérêt comportant un risque élevé non signalé par le Crédit Foncier de France à l'époque,

Vu l'assignation en justice délivrée par le cabinet d'avocat de la Communauté d'Agglomération de Niort au Crédit Foncier de France et l'enrôlement de ces actes auprès du Tribunal de Grande Instance de Paris,

Vu le renvoi du Tribunal de Grande Instance incitant à une négociation entre les parties,

Vu l'incitation du gouvernement à négocier et à régler à l'amiable, entre les banques et les collectivités, les conflits liés aux emprunts,

Vu les provisions pour risques et charges financiers constituées de 2010 à 2013 sur le budget assainissement pour un montant total d'un million d'euros,

Vu la dernière proposition du Crédit foncier de France 2013 issue des négociations, portant sur le passage de ce contrat au taux fixe de 5.50 % à compter du 1er octobre 2015 et sur la durée résiduelle soit 22 ans, de 2016 inclus à 2037 inclus, avec une indemnité de remboursement anticipé de 900.000 € (inférieure à la provision constituée) versée au prêteur, et la contractualisation de 4 nouveaux prêts sur les exercices 2013 et 2014 pour un montant total de 10 millions d'euros aux taux fixes de 4.82% sur 20 ans et 5.22% sur 30 ans,

Accusé de réception en préfecture
16/04/2013 16h00
Date de télétransmission : 16/04/2013
Date de réception préfecture : 16/04/2013

Vu les besoins estimés de financement de la CAN sur les années à venir,

Vu l'avis du Comité Décisionnel de la Dette en date du 24 janvier 2013,

Considérant que la proposition du Crédit Foncier de France de passer cet emprunt à taux fixe permet d'obtenir la sécurisation budgétaire attendue par le Conseil de Communauté, en particulier pour le budget Assainissement,

Il est demandé au Conseil de Communauté de bien vouloir :

- Autoriser la Présidente à se désister au nom de la CAN pour l'assignation portée devant le Tribunal de Grande Instance de Paris le 6 juillet 2012,
- Autoriser la Présidente à signer tous documents à venir relevant de ce dossier.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 84
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 5

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture
079-247900806-20130415-C11-04-2013-DE
Date de télétransmission : 16/04/2013
Date de réception préfecture : 16/04/2013